PROJET ÉRABLE

Proposition de TX | Sessions A22 et A22+P23 | Appel à candidatures

Dans le cadre du projet ÉRABLE (Équipe de Recherche pour l'Aménagement urbain duraBLE), le Département Génie Urbain de l'Université de Technologie de Compiègne (UTC) propose aux étudiants GU réalisant un semestre d'échange au Québec en A22 ou un double diplôme sur l'année universitaire 2022-2023 de **réaliser un projet de recherche en parallèle des cours sur place, avec un accompagnement financier et méthodologique** permettant de mener des études de terrain et de rencontrer des acteurs locaux. Ce travail sera crédité de 5 ECTS (UV TX).

Cette note présente le projet ÉRABLE, les attendus des sessions à venir et les modalités de candidature.

1. Présentation du projet ÉRABLE

Le projet ÉRABLE est un programme de recherche qui vise à **étudier les pratiques et projets d'aménagement urbain durable mis en œuvre au Québec**. Il a été amorcé en avril 2021 <u>suite à un soutien financier de l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ)</u>.

1.1. Origine du projet

En A18, un binôme d'étudiants UTC a réalisé une TX en parallèle d'un échange à l'ÉTS (Montréal, Québec) et à l'UIUC (Champaign, Illinois). Entre juillet 2018 et janvier 2019, plus de **trente entretiens** ont été menés avec des acteurs locaux (universitaires, professionnels, observateurs), aboutissant à production d'un travail de recherche original sur l'**organisation de l'aménagement urbain public en Amérique du Nord** et des outils locaux mobilisés pour favoriser la qualité environnementale dans la production urbaine. Cette recherche a fait l'objet d'une **publication** dans la revue scientifique *Cybergeo* en janvier 2021 : <u>Murer & Despax, 2021</u>.

En novembre 2020, l'<u>OFQJ</u> a publié un appel à projets favorisant la mobilité de jeunes de 18 à 35 ans entre la France et le Québec. Pour permettre à des étudiants de **renouveler la démarche entreprise en A18** mais cette fois avec un accompagnement financier, l'UTC a remis une candidature en février 2021 pour obtenir l'accompagnement financier de l'OFQJ. Ce dernier a officialisé son **soutien au projet le 15 avril 2021**.

1.2. Descriptif du projet

Sur le plan des enjeux de durabilité, le projet vise à **documenter les efforts** mis en œuvre par les collectivités québécoises pour améliorer la durabilité des projets immobiliers et urbains. Il approfondit notamment la **compréhension des outils** à disposition des collectivités pour « durabiliser » le développement urbain, du **rôle des bureaux d'études** en environnement et des promoteurs, **des certifications et des labels** dans la limitation de l'impact environnemental du développement urbain, *etc*.

Sur le plan universitaire, le projet répond au besoin de **coopération internationale** et de **pluridisciplinarité** dans la recherche scientifique : bien qu'ils coordonnent régulièrement des échanges d'étudiants entre leurs établissements, les enseignants-chercheurs n'ont pas forcément de cadre pour coopérer dans leur recherche. En créant des **synergies nouvelles**, le projet rapprochera des enseignants-chercheurs français et québécois travaillant sur des thématiques liées au développement durable des territoires.





Le projet nourrit les trois objectifs ci-dessous :

- Contribuer à la recherche franco-québécoise sur les pratiques d'aménagement urbain durable
- Sensibiliser étudiants, chercheurs, professionnels aux bonnes pratiques d'aménagement durable
- Créer un partenariat et une coopération UTC-Québec pérenne pour la recherche et l'enseignement

1.3. Les trois axes du projet

Le projet ÉRABLE renouvelle la démarche mise en œuvre en A18 en ambitionnant la mise en œuvre d'un partenariat élargi entre les étudiants bénéficiaires du projet et les acteurs locaux.

> Axe 1 : accompagner les mobilités étudiantes en faveur de la recherche

Entre 2021 et 2023, l'UTC lancera environ 5 TX liées au projet ÉRABLE afin d'approfondir certaines des thématiques étudiées en A18 et/ou enrichir des sujets de recherche annexes. L'encadrement de ces TX est assuré par N. Molines, C. Henriot ainsi que les deux diplômés ayant initié la TX sur A18.

Grâce au soutien de l'OFQJ, l'UTC co-financera en partie le déplacement international ainsi que les frais locaux imputés à l'activité de recherche menée par les étudiants retenus. Cette aide vise en priorité à inciter aux déplacements intra-Québec pour enrichir les thématiques et/ou projets qui seront étudiés au cours des TX, en couvrant des frais de transports et d'hébergement, principalement.

> Axe 2 : développer des recherches UTC-UdeM

Au cours du projet, un partenariat sera initié entre l'UTC et un établissement d'enseignement supérieur québécois. Les modalités précises de partenariat restent à déterminer, mais plusieurs pistes ont été envisagées lors du montage du projet : l'échange entre étudiants UTC en TX et enseignants-chercheurs, la réalisation de travaux de recherche liant des étudiants UTC à des étudiants québécois, ou encore la pérennisation d'une convention d'échanges universitaires à l'instar de ceux actuellement en vigueur avec l'ÉTS par exemple. Ce cadre n'est pas encore affermi pour l'année 2022-2023.

> Axe 3 : partager les résultats au cours d'un séminaire de recherche en 2023

Un temps de partage des résultats issus des travaux ÉRABLE – dont la durée, le lieu et les modalités de participation restent à préciser – clôturera le projet en 2023. Ce temps fort du projet a pour objectif de partager aux acteurs québécois et français et à la communauté scientifique les conclusions des travaux de recherche entrepris dans le cadre du projet. Les étudiants ayant contribué au projet seront invités à participer à ce séminaire.

1.4. Le projet ÉRABLE en mai 2022

Comme indiqué sur la page web du projet, trois travaux ont déjà été lancés dans le cadre d'ÉRABLE:

- Sur E21 : A. Guégan et H. Masclet ont étudié la maturité des pratiques d'urbanisme transitoire dans la région de Montréal, en parallèle de leur semestre d'échange à l'ÉTS
- Sur A21 : A. Lauzon et P. Mabille ont étudié la qualité environnementale permise par les PAE dans les projets urbains et immobiliers au Québec, au cours de leur semestre à l'ÉTS
- Sur A21 et P22 : M. Dommergues a conduit une étude sur l'incitation environnementale des PPU et leur articulation avec d'autres outils à Griffintown, en parallèle de son double-diplôme à l'ÉTS

Suite à ces travaux, plusieurs pistes de valorisations sont en cours d'activation :

- Chaque groupe prépare un article visant à être publié dans une revue professionnelle ou universitaire
- Le travail mené en E21 sur l'urbanisme transitoire dans la région montréalaise fait l'objet d'une communication au colloque du CRDT organisé les 10 et 11 mai 2022 lors du 89e congrès de l'ACFAS
- Les deux études conduites en A21 font l'objet d'une communication croisée aux 23e rencontres internationales d'urbanisme (RIU) de l'APERAU organisées le 29 juin 2022 Bordeaux





2. Les attendus des sessions A22 et A22-P23

Les coordinateurs du projet ÉRABLE souhaitent lancer une à deux TX pour A22 et/ou A22+P23 afin d'approfondir un ou des sujet(s) particulier(s) de la thématique générale de recherche. La ou les session(s) de recherche qui sera (seront) mise(s) en œuvre devront par ailleurs permettre de multiplier les liens avec les acteurs locaux – tant universitaires que professionnels et donner lieu à une **publication** soit dans une revue scientifique (e.g. <u>Cybergeo</u>, <u>Métropoles</u>, <u>Revue Internationale d'Urbanisme - RIURBA</u>...), soit dans une revue professionnelle (e.g. <u>Métropolitiques</u>, <u>Urbanités</u>...).

Plusieurs sujets de TX sont envisagés à ce stade par les coordinateurs du projet :

- Étude des outils réglementaires mobilisés par les collectivités (en particulier les municipalités) pour inciter ou exiger la qualité environnementale dans les projets immobiliers
- Étude comparative des écoquartiers de Montréal et de Québec, notamment sur les plans des acteurs, des processus, des modalités d'exigence de la qualité environnementale
- Étude du rôle des bureaux d'études et des OBNL dans le conseil en aménagement urbain / immobilier durable auprès des acteurs publics, en particulier des municipalités
- Étude comparative des pratiques de cessions foncières associées (ou non) à des clauses de qualité environnementale entre différentes municipalités québécoises (à définir)
- Étude de la pratique de *density bonusing* à valeur environnementale dans les cessions foncières et la filière d'incitation réglementaire québécoises
- Analyse des clauses de qualité environnementale intégrées dans les documents d'urbanisme : catégorisation des exigences selon leurs objectifs, leur degré d'opposabilité, leur cadre juridique...

La TX permettra l'obtention de **5 ECTS** par étudiant. La subvention envisagée s'élève à environ **500€ par étudiant** pour 2022-2023. Le montant exact sera précisé après sélection du ou des candidats, soit courant juin 2022.

Les coordinateurs insistent sur le fait que pour assurer un travail de qualité, les étudiants retenus seront incités à lancer la TX avant le 15/07/2022 au travers d'échanges avec les coordinateurs ainsi que la lecture de ressources qui s'avèreront préalables à l'étude du sujet finalement retenu.

Au cours du semestre, des temps d'échanges réguliers en visioconférence seront tenus (réunion de lancement, réunion de cadrage méthodologique, récurrence hebdomadaire, soutenance à mi-parcours, soutenance finale ouverte aux étudiants GU...) et l'avancement devra être organisé et anticipé (lectures, recherches bibliographiques, envoi de supports d'avancement, productions de documents intermédiaires, mise à jour régulière des outils de suivi du projet comme le suivi des entretiens réalisés...). Ces éléments seront cadrés au démarrage de l'étude, en parallèle de l'envoi de documentation et d'outils de travail facilitant la prise en main de l'étude.

Comme toute TX, celle du projet ÉRABLE se soldera par a minima par un **rapport** (préfigurant soumission des conclusions de l'étude dans une revue) ainsi qu'une **soutenance** à l'issue du (des) semestre(s) : celle-ci sera tenue devant l'équipe encadrante, d'autres étudiants GU et/ou d'anciens bénéficiaires ÉRABLE le cas échéant.

À noter que la **valorisation** (article, communication) de l'étude réalisée dans le cadre de la TX pourra s'étendre sur une période de plusieurs mois au-delà de la soutenance finale de l'UV. Autrement dit, le travail est réalisé dans le temps de la TX puis valorisé **dans les mois qui suivent**, **selon les opportunités de diffusion**.

2.1. Attendus spécifiques à la TX en parallèle de semestre d'échange

Le(s) étudiant(s) conduisant une recherche en parallèle d'un semestre d'échange devra (devront) affiner la problématique du sujet, approfondir l'état de la recherche scientifique, identifier le(s) cas d'étude pertinent(s) à documenter, réaliser 2 à 3 visites de site et conduire 8 à 15 entretiens avec des acteurs locaux pour enrichir leur travail. Ce dernier devra être élaboré pour viser un article court au sein d'une revue professionnelle.





2.2. Attendus spécifiques à la TX menée en parallèle d'un double-diplôme

Le(s) étudiants conduisant une recherche en parallèle d'un double diplôme devra (devront) **co-construire** en deux temps (A22 puis P23) la question de recherche, identifier toutes les publications liées au sujet, identifier le(s) cas d'étude pertinent(s) à documenter, réaliser 3 à 5 visites de site et conduire 12 à 25 entretiens avec les acteurs locaux. Ce dernier devra être élaboré pour viser un article long dans une revue scientifique.

3. Modalités de candidature

Les étudiants intéressés sont invités à transmettre, **de préférence en binôme** et individuellement sinon, une lettre de candidature **pour le lundi 30/05/22** via <u>ce lien de candidature</u>. Les coordinateurs sélectionneront un binôme déjà constitué ou associeront deux candidatures individuelles.

La lettre de candidature sera remise au format *.pdf, aura une longueur de 4 pages maximum, comprendra :

- Une présentation du (des) candidat(s) (dans le cas d'un binôme déjà constitué)
 - Nom(s) et filière GU du (des) candidat(s)
 - o Enseignements choisis durant le semestre d'échange (intitulés et crédits associés)
 - Description succincte* du (des) parcours individuel(s): TN09, UV, projet(s) professionnel(s)...
 - o Éléments démontrant une sensibilité
 - Aux mécanismes de l'aménagement urbain
 - Aux enjeux de développement durable
 - À l'activité de recherche universitaire / scientifique
- Une lettre de motivation succincte* décrivant l'intérêt du (des) candidat(s) pour contribuer au projet
 - o Inscription dans le(s) parcours UTC et/ou le(s) projet(s) professionnel(s) du (des) candidat
 - Sujet pressenti pour réaliser la TX (parmi ceux listés en section 2) et éventuellement et en complément du sujet identifié parmi ceux listés en section 2, une proposition de sujet de recherche à l'initiative du (des) candidats, celle-ci n'engageant pas de son acceptation automatique
- Toute autre information particulière pertinente pour l'analyse de la candidature
- * Les coordinateurs recommandent 3.000 caractères maximum pour 1 candidat seul, 5.000 pour une équipe.

Les réponses seront diffusées au plus tard le lundi 27/06/2022 à l'ensemble des étudiants ayant candidaté. Les candidatures reçues après le lundi 30/05/2022 ne pourront être étudiées.

En cas de candidatures inadaptées au projet, les coordinateurs se réservent le droit de ne pas donner suite à cet appel – l'ensemble des candidats en serait néanmoins informé.



